

# collier dimpylate chien biocanipro

## ■ TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET FABRICANT

Alfamed, 13ème rue, LID, 06510 Carros

## ■ EXPLOITANT DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Veto-Centre, 2 rue des Ribes, 63170 Aubière

## ■ LISTE DE LA SUBSTANCE ACTIVE ET AUTRES INGRÉDIENTS

Un collier de 30 g contient :  
Dimpylate ..... 4,5 g  
Colorant Siccopal brun K2595 ..... QS couleur  
Excipient

## ■ INDICATIONS

Affections à parasites sensibles au dimpylate.  
Chez les chiens :

- Élimination des puces et des tiques.
- Prévention des nouvelles infestations par les puces et les tiques.

L'efficacité du collier persiste pendant 300 jours contre les puces et 200 jours contre les tiques.

## ■ CONTRE-INDICATIONS

En l'absence de données disponibles, ne pas appliquer sur les chiots de moins de trois mois.

Ne pas utiliser sur un animal malade ou convalescent ou présentant des lésions cutanées.

## ■ EFFETS INDÉSIRABLES

Une irritation peut apparaître au niveau du cou de l'animal du fait du port du collier. Dans ce cas, ôter le collier jusqu'à disparition des symptômes.

Des effets indésirables ont été observés chez le chien : principalement vomissements, tremblements voire convulsions. Le traitement est symptomatique et éliminatoire.

Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cet étui, veuillez en informer votre vétérinaire.

## ■ POSOLOGIE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Usage externe.

1 collier par animal.

Ajuster la longueur du collier de manière à pouvoir passer un doigt entre le cou et le collier.

## ■ CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Couper le bout de collier en excès.

## ■ TEMPS D'ATTENTE : sans objet

## ■ CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver dans l'emballage extérieur d'origine.

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

## ■ MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Mises en garde particulières à chaque espèce cible  
Enlever le collier dès les premiers signes d'intolérance.

## Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Enlever le collier si le chien est baigné ou lavé et le remettre lorsque le poil est sec. L'efficacité du collier peut être réduite si le poil est mouillé de façon répétée et significative (pluie, bain). Dans ce cas, le collier doit être changé plus précocement.

## Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Se laver les mains après avoir fixé le collier autour du cou de l'animal. Ne pas fumer, boire ou manger pendant la pose du collier. Éviter le contact avec la peau. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas laisser les enfants jouer avec le collier.

## Utilisation en cas de gravidité et de lactation

Les études menées chez les animaux de laboratoire (rat, lapin) n'ont pas mis en évidence d'effet tératogène du dimpylate, mais une embryotoxicité et une maternotoxicité ont été notées. L'innocuité de la spécialité chez la chienne en gestation ou allaitante n'a pas été montrée. Le dimpylate ayant un passage systémique et l'exposition se prolongeant plusieurs mois, l'utilisation de cette spécialité chez la chienne en gestation ou allaitante est déconseillée.

## Interactions médicamenteuses et autres interactions

Ne pas utiliser d'autres insecticides organophosphorés sur l'animal tant que celui-ci porte le collier.

## Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Les principaux symptômes observés lors d'une intoxication accidentelle par les insecticides organophosphorés sont une hypersalivation, une diarrhée, un encombrement bronchique, des tremblements et des convulsions. Le traitement d'une intoxication accidentelle repose essentiellement sur l'administration de sulfate d'atropine.

## Incompatibilités

Aucune connue.

## PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Le dimpylate est toxique pour les organismes aquatiques.

## ■ PRÉSENTATIONS

Boîte de 1 sachet de 1 collier

Carte de 1 sachet de 1 collier

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

AMM N° FR/V/5785347 9/2013

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants

**USAGE VÉTÉRINAIRE - NE PAS FAIRE AVALER**

